

Journée des référents antibiotiques

Jeudi 28 janvier 2021

Point d'actualité instruction du 15 mai 2020

- **Précise les rôles des ARS, CPias, CRAtb**

ARS

Pilotage de la stratégie, animation des acteurs, animation du comité de pilotage transversal

CPias

Prévention des IAS et lutte contre la transmission croisées, surveillance de la résistance bactérienne

CRAtb

Stratégie promouvant le bon usage des ATB

- **Mise en place des CRAtb**

- A minima un infectiologue et un généraliste
- Missions :
 - Expertise et appui
 - Stratégique sur le bon usage des ATB
 - Coordination et animation des réseaux de professionnels
- Collaboration étroite avec les CPias

Instruction du 15 mai 2020

- **Mise en place des EMA : équipes multidisciplinaires en antibiothérapie territoriales**
 - Niveau territorial: au minimum celui du GHT
 - Infectiologue, microbiologiste, pharmacien, IDE formé à l'infectiologie, référent ATB
 - Missions :
 - Sanitaire, MS et ville
 - Conseils et consultation
 - Activité stratégique sur le bon usage des ATB
 - En collaboration avec le CRAtb
- **Référent ATB**
 - Rôle confirmé : premier niveau de conseil et de consultation, activité stratégique sur le bon usage des ATB

En Pays de Loire

- **Un fonctionnement CRA**t**b déjà opérationnel**
 - Les antibioréférents régionaux (infectiologue et généraliste)
 - MedQual
 - La collaboration avec le CPias et l'OMEDIT
- **Objectifs**
 - Formalisation du CRA**t**b
 - Consolidation des postes
 - Constitution des EMA

Financements

- **Financement national**
 - 150 000 € sur le FIR en 2020 pour le CRA**t**b
 - 2021?
 - Pas de financement prévu pour les EMA

- **Financement régional**
 - 210 000 € prévu en 2021 sur le CRA**t**b
 - 50 000 € par département pour les EMA
 - Crédits FIR